

ÉCHOS DE TUNISIE

Revue de presse pour le mois de mai

Cette page sera mise à jour mensuellement par M. ANOUAR CHENNOUFI

Anouar Chennoufi est né le 11/10/1949 à Menzel Bourguiba (Tunisie) Bac lettres en 1968, Etudes en journalisme – grand amateur de presse internationale –

Ayant fait ses débuts avec le journal LE SPORT en 1971, avec des Inser-

tions sur le l'hebdomadaire TUNIS HEBDO, en passant vers les Années 80 par SAP-JEUNE AFRIQUE.

M. Chennoufi maîtrise parfaitement le journalisme sur Internet. Il est Correspondant de FIL-INFO-FRANCE, Représentant pour le Maghreb du magazine international FRANCOPHONIE-ACTUALITES édité à Paris et Membre de l'UNION INTERNATIONALE DE PRESSE.



Internet en Tunisie: 1 million d'internautes

La progression ultra rapide, qu'elle soit à travers les Cybernets ou bien par le biais des lignes téléphoniques servies à domicile ou sur le lieu de travail, a été accentuée d'une part, grâce à la diversification des technologies utilisées et d'autre part à une politique d'accès basée sur un régime tarifaire préférentiel qui encourage tous les Tunisiens à adhérer à la société de l'information.

Il est important de révéler que le taux de couverture téléphonique en Tunisie a dépassé 55% à l'heure actuelle contre seulement 3% en 1987, année de l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali. Ce pourcentage compte atteindre 80% en 2009 conformément au programme électoral avancé par le président Ben Ali en octobre 2004 qui prévoit également la mise en place d'un réseau électronique de plus forte capacité pour la communication avec l'étranger et sur le Web.

S'attendant activement à la tenue en novembre 2005 à Tunis de la 2ème phase du Sommet mondial sur la Société de l'Information, le gouvernement tunisien souhaite vivement que cet événement d'envergure apporte une grande contribution à son processus d'édification de la société de l'information

A cet effet, la Tunisie s'est dotée au niveau national d'un réseau moderne d'autoroutes de l'information composé de plus de 10 000 km de câbles en fibre optique sous forme de boucles numériques qui couvrent la totalité du territoire national et garantissant la haute qualité et la fluidité permanente au trafic des communications

Assemblée Parlementaire Euro – méditerranéenne : La Tunisie assurera, en 2006, la présidence.

Présidente de la commission politique et des droits de l'homme au sein de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne et membre du

groupe Maghreb au sein du Parlement européen, Mme Tokia Saïfi a annoncé, le mois dernier à Tunis, que la Tunisie assurera, pour l'exercice 2006, la présidence de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, ce qui est de nature à consolider les rapports entre l'Union européenne et les pays du sud du bassin méditerranéen.

S'agissant de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, Mme Saïfi a relevé que cette assemblée, mise en place depuis une année, réunit les parlementaires des 25 pays européens et de 10 pays du sud de la Méditerranée, ainsi que 3 commissions politique, économique et culturelle.

Elle compte 120 parlementaires représentant les pays européens, et autant de députés des pays de la rive sud de la Méditerranée, qui ont pour mission de soulever des questions d'intérêt commun, d'ordre politique, économique ou culturel et de débattre des moyens de renforcer le partenariat euro-méditerranéen.

M. Hatem Ben Salem, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes, a reçu Mme Tokia Saïfi qui a évoqué, dans ce contexte, les déclarations de M. Josep Borell, président du Parlement européen, à l'issue de sa récente visite en Tunisie, et dans lesquelles il avait notamment mis l'accent sur les progrès réalisés par la Tunisie et salué sa contribution à l'édification d'un espace euro-méditerranéen de stabilité et de développement.

Le secrétaire d'Etat a souligné tout l'intérêt que la Tunisie porte à la relance du processus euro-méditerranéen de Barcelone, sur des bases plus équitables, à même de forger une véritable alliance de civilisations.

Lancement d'un programme européen d'appui aux médias tunisiens

Le Centre africain de perfectionnement des journalistes et communica-

teurs (CAPJC), la délégation de la Communauté européenne à Tunis et le Centre européen de journalisme (CEJ) ont organisé le 11 mai, à Tunis, une journée de lancement pour le démarrage du programme «d'appui aux médias en Tunisie».

Visant essentiellement la mise à niveau des ressources humaines dans le secteur des médias en Tunisie, ce programme entend contribuer au renforcement du rôle de l'information dans un contexte d'approfondissement des liens entre les médias et la société civile.

La mise en œuvre du projet est assurée par le CAPJC.

Le programme comporte deux volets : le premier en Tunisie, le second en Europe. Le partenaire européen chargé de l'assistance technique en Tunisie et de l'organisation des sessions de formation en Europe est le Centre européen de journalisme (CEJ) de Maastricht.

La spécificité du projet réside dans l'apport d'experts européens pour la formation des journalistes et l'assistance aux entreprises, tant en Tunisie qu'en Europe.

Le programme s'adresse essentiellement aux journalistes tunisiens et cadres des médias, tous supports confondus, qui exercent une pratique effective dans une entreprise d'information en Tunisie.

Élections municipales: Un taux de participation qui avoisine les 83%

Plus de 2.800.000 électeurs et électrices ont afflué, le mois dernier, aux bureaux de vote, au nombre de 6.661, répartis entre 264 circonscriptions électorales, dans tous les gouvernorats de la République, pour élire quelque 4.366 conseillers municipaux.

Le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) a présenté des listes électorales dans toutes les circonscriptions municipales, dans les différents gouvernorats.

De son côté, le Parti de l'Unité Populaire (PUP) s'est présenté dans 30 municipalités, dans 17 gouvernorats, alors que le Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS) a présenté des listes dans 32 municipalités, dans 15 gouvernorats.

L'Union Démocratique Unioniste (UDU) s'est pour sa part présentée dans 20 municipalités, dans 14 gouvernorats, tandis que le Parti Social Démocratique Libéral (PSDL) a présenté des listes dans 7 circonscriptions, dans 4 gouvernorats.

Une seule liste indépendante s'est présentée dans la municipalité de Hammamet, dans le gouvernorat de Nabeul.

Les membres de l'Observatoire ont suivi attentivement le déroulement des élections, à travers les bureaux de vote, avec de nombreux observateurs étrangers et des représentants des médias nationaux et internationaux.

Nombre de ces observateurs ont affirmé que le scrutin s'est déroulé dans un climat de transparence, de franche compétition, de neutralité de l'administration et de respect total des principes démocratiques.

Bab El Arch, au marché du film à Cannes

«J'ai hâte de sortir mon film sur nos écrans»

Une semaine avant la montée des marches à Cannes, le cinéma tunisien confirme son absence pour la cinquième année consécutive de la sélection officielle du festival, excepté la participation de Bab El Arch (Noce d'été) au marché du film de Cannes.

Une simple copie sous le bras, Mokhtar Ladjimi part à l'aventure en solitaire, conquérir le marché du film de Cannes.